

**Le 4 décembre 2015**

[Traduction]

### **Taxe sur le carbone**

**M. Fitch** : Nous savons que le premier ministre s'envolera vers Paris en fin de semaine. À maintes reprises dans les médias, il s'est dit en faveur d'une nouvelle taxe sur le carbone. Vous vous rappellerez que la ministre du Développement social a dit que les augmentations fiscales étaient l'approche paresseuse. Eh bien, le Nouveau-Brunswick s'est déjà distingué en enregistrant la plus grande réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Nos émissions ont diminué de 31 % par rapport au sommet atteint en 2001. C'est grâce à de bonnes décisions stratégiques et mesures législatives. De plus, il n'a pas fallu puiser plus de taxes et d'impôts dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre admet-il par de tels propos qu'il n'est pas disposé à prendre encore de bonnes décisions stratégiques? Adopte-t-il, comme la ministre du Développement social le dit, l'approche paresseuse?

**L'hon. M. Gallant** : D'abord, il est important de préciser que, lorsque j'ai parlé aux médias, j'ai dit très clairement que nous étions disposés à envisager toutes les options pour accroître et renforcer notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Les parlementaires du côté de l'opposition ont expressément demandé : Les options incluraient-elles une tarification du carbone? J'ai répondu : C'est possible ; l'option est sur la table ; nous envisagerons toutes les façons de jouer notre rôle. Ensuite, les gens d'en face ont bien sûr demandé : S'agit-il d'une taxe sur le carbone? J'ai répondu : Il s'agit là d'un des mécanismes qui sera pris en considération.

Je vais répéter mes propos encore une fois ici, à l'Assemblée législative. Je sais que le député d'en face n'était pas présent lorsque j'ai participé à la mêlée de presse ni lorsque j'ai abordé la question par le passé. Nous envisageons toutes les options et tous les mécanismes et nous examinons ce qui se fait ailleurs pour bien comprendre ce que nous pouvons faire en tant que province pour jouer notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Nous devons faire croître notre économie et créer des emplois, mais nous devons le faire de façon durable. Voilà pourquoi nous allons accroître notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques de façon responsable.

**M. Fitch** : De 2010 à 2013, les émissions de gaz à effet de serre au Nouveau-Brunswick ont diminué de 16 %. C'est le résultat de politiques mises en oeuvre par le gouvernement progressiste-conservateur, comme la réduction de l'utilisation de centrales à combustible fossile et l'augmentation de la production d'énergie sans émissions. Depuis 2001, nous menons le pays au chapitre de la réduction des gaz à effet de serre sans tarification du carbone.

À Paris, nous estimons que le premier ministre devrait parler de la façon dont les gouvernements peuvent montrer la voie à l'égard des émissions de gaz à effet de serre. Il



devrait attirer l'attention sur le succès que nous avons connu au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années, ce qui est incompatible avec la possibilité que les gens du Nouveau-Brunswick soient obligés de payer plus de taxes. Pourquoi le premier ministre a-t-il choisi de ne pas vanter le bilan du Nouveau-Brunswick concernant les émissions de gaz à effet de serre, mais plutôt d'orienter uniquement la discussion sur les gaz à effet de serre et la tarification du carbone? Pourquoi a-t-il décidé de puiser dans les poches des contribuables?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Tout d'abord, j'ai bien sûr vanté les initiatives qui ont déjà été mises en oeuvre dans notre province ; il n'y a aucun doute que je l'ai fait. En même temps, j'ai dit que, si nous devons développer notre économie, créer des emplois et développer nos ressources naturelles et nos projets énergétiques, il faut faire notre part dans le combat contre les changements climatiques.

[Traduction]

Je vais répéter. Nous avons dit que nous envisagions différentes façons de procéder. Évidemment, les médias ont demandé si cela incluait la possibilité d'une tarification du carbone. J'ai répondu que oui, cela incluait la possibilité d'une tarification du carbone. Nous considérons cette possibilité et nous n'avons pas parlé davantage du sujet sauf pour confirmer que toutes les options mentionnées étaient envisagées.

Quand le député d'en face parle de la réduction des émissions de gaz à effet de serre des quelques dernières années, il est important de noter que les émissions ont diminué pendant le mandat de son gouvernement parce que l'économie stagnait. Effectivement, nous avons en fait perdu des emplois pendant le mandat de ce gouvernement. C'est le premier gouvernement en 40 ans à perdre des emplois pendant son mandat.

Nous combattons les changements climatiques de la bonne façon, tout en faisant croître l'économie.

**M. Fitch** : Il est intéressant que le premier ministre dise aujourd'hui que le gouvernement n'avait que mentionné le sujet sans rien discuter de plus. Il a dit dans les médias que la mesure était sans incidence sur les recettes. Il faut se poser la question : Pour qui est-elle sans incidence sur les recettes? Nous avons vu que, en Alberta, le concept de « sans incidence sur les recettes » voulait dire une chose, soit rapporter plus d'argent dans les coffres du gouvernement, et puis le dépenser, pour quelqu'un d'autre. Si les gens font le plein, paient leurs factures d'électricité ou paient leurs factures de mazout, ils doivent déboursier de plus en plus d'argent. Encore une fois, si les gens du Nouveau-Brunswick devaient payer une taxe punitive sur le carbone pour mettre de l'argent dans les coffres du gouvernement provincial, cela ralentirait l'économie du Nouveau-Brunswick.



Le premier ministre admet-il aujourd'hui que, lorsqu'il parle d'une taxe sans incidence sur les recettes, celle-ci n'est pas vraiment sans incidence sur les recettes pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, mais bien sans incidence sur les recettes pour le gouvernement seulement, et que ce dernier la percevra puis la dépensera sur des choses comme Atcon et le chantier naval à Caraquet?

**L'hon. M. Gallant** : Je veux certainement inviter le député d'en face à assister à ma mêlée de presse et à écouter pour que nous n'ayons pas à procéder ainsi une journée ou deux après mon entretien avec les médias. Quand les médias m'ont demandé pourquoi la possibilité d'une taxe sur le carbone ou d'une tarification du carbone n'était pas incluse dans le rapport intitulé *Des choix* — une question très pertinente de la part des médias —, nous avons répondu que nous envisagions tous les moyens, toutes les options et tous les mécanismes pour combattre les changements climatiques. Nous envisageons aussi la tarification du carbone.

Les médias ont demandé pourquoi nous n'avions pas inclus la tarification du carbone dans le rapport intitulé *Des choix*. C'est une question pertinente de la part des médias, et je vais donner au chef de l'opposition la même réponse que j'ai donnée aux médias. C'est parce que, si nous envisagions une telle mesure, nous ne la prendrions que si elle n'avait aucune incidence sur les recettes. Cela signifie que le gouvernement ne recevrait pas d'argent. Il ne recevrait aucuns fonds additionnels que nous consacrerions ensuite à autre chose qu'aux finances de la province. Ce n'est pas un mécanisme qui est envisagé pour assainir nos finances. C'est un mécanisme qui est envisagé pour faire croître l'économie et, en même temps, combattre les changements climatiques.

**M. Fitch** : Il est curieux que le premier ministre mette tant l'accent sur la taxe sur le carbone. Son mentor, Kathleen Wynne, la première ministre de l'Ontario, parle d'un système de plafonnement et d'échange. Elle est la première ministre à laquelle le premier ministre n'a pas pu tenir tête pour promouvoir le dossier de l'Oléoduc Énergie Est.

Quand le premier ministre a parlé de l'absence d'incidence sur les recettes, il a dit que le gouvernement dépenserait l'argent aussi rapidement qu'il le récolterait. Voilà la façon de faire des Libéraux : Prendre l'argent des poches des gens du Nouveau-Brunswick et le dépenser sur des choses comme Atcon, des chantiers navals en faillite ou de la publicité au Nouveau-Brunswick.

Encore une fois, le premier ministre devrait promouvoir les façons dont les mesures législatives et les politiques donneront des résultats quant aux émissions de gaz à effet de serre, car les résultats sont clairs. Nous connaissons la meilleure réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada. La réduction est de 31 % depuis le sommet atteint en 2001. Lorsque le premier ministre se baladera le long des Champs-Élysées, pourrait-il trouver d'autres idées qui ne coûteront rien aux contribuables?

**L'hon. M. Gallant** : Par où devrais-je commencer? D'abord, l'opposition parle de la meilleure réduction. La seule chose que nous savons à l'égard du gouvernement précédent, c'est qu'il



affichait le pire bilan en matière de création d'emplois en 40 ans. Les réductions que nous avons observées au Nouveau-Brunswick lors de son mandat étaient attribuables au fait que les secteurs forestier et manufacturier et l'ensemble de l'économie étaient en difficulté lorsque ce gouvernement était au pouvoir.

Nous mettrons l'accent sur la création d'emplois et la croissance économique tout en protégeant l'environnement, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire pour aider nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures, mais aussi parce que nous devons le faire pour faire croître l'économie et créer des emplois. Nous ne serons pas en mesure de mettre en valeur nos ressources naturelles ni de mettre sur pied des projets énergétiques à l'échelle nationale, et nous ne serons pas en mesure d'exporter les produits dérivés de nos ressources naturelles et de nos projets énergétiques si nous ne combattons pas les changements climatiques. Le monde ne nous laissera pas mettre en valeur les ressources naturelles en question et les gens de la communauté internationale n'achèteront pas nos produits si nous ne faisons pas cela. Voilà pourquoi nous le faisons.

**M. Fitch** : Encore une fois, nos opinions diffèrent sur le fait qu'une autre taxe qui s'ajouterait aux taxes que le gouvernement actuel a déjà imposées aux entreprises de la province pourrait menacer les emplois et l'économie. Nous avons connu la plus forte réduction par secteur depuis 1990 ; ce n'est donc pas seulement depuis quatre ans. Au Nouveau-Brunswick, de l'électricité et de la chaleur ont été produites grâce à de bonnes décisions stratégiques : le redémarrage de la centrale de Point Lepreau, la fermeture de centrales électriques au charbon et au mazout et l'objectif de faire passer à 40 % la quantité d'électricité provenant de sources renouvelables d'ici à 2020. Voilà des exemples d'une bonne politique environnementale, et ce qui est clair, c'est que cela est efficace. Nous avons connu la plus importante réduction des émissions du pays. Le premier ministre devrait mettre en valeur le Nouveau-Brunswick. Soyez un fier Néo-Brunswickois, Monsieur le premier ministre. Ne vous contentez pas de suivre le mouvement parce que vos homologues fédéraux pensent que c'est une bonne idée.

En fin de semaine, alors que le premier ministre dansera le long de la Seine à Paris, aura-t-il l'obligeance de rendre public tout rapport...

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Tout ce qui menaçait l'économie, c'était les politiques vouées à l'échec du gouvernement du chef de l'opposition. C'était le seul gouvernement en 40 ans à ne pas connaître un gain net d'emplois. Les gens en question prendront la parole aujourd'hui pour dire qu'ils sont fiers des mesures qu'ils ont prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, quand nous savons que les économistes disent que la situation était attribuable au fait que les gens en question ne pouvaient pas faire croître l'économie ni créer des emplois. La situation était attribuable au fait que les secteurs manufacturier et forestier ainsi que l'ensemble de l'économie étaient en difficulté.



Ce n'est pas la première fois que le chef de l'opposition réécrit l'histoire. Hier, il a parlé de son mandat lorsqu'il était ministre sous l'ancien gouvernement. Il essayait de dire que l'économie prospérait, que les finances étaient sur la bonne voie et que l'ancien gouvernement avait accompli tout cela sans augmentation fiscale ni réduction des dépenses.

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant :** Les gens de l'ancien gouvernement sont responsables de la plus grande, la plus importante hausse de taxes et d'impôts en une génération. Ils n'ont atteint aucune de leurs cibles en matière de réduction du déficit, et une chose est certaine : Ils n'ont pas pu faire croître l'économie. Nous n'avons aucune leçon à recevoir d'eux. Nous mettrons l'accent sur la création d'emplois dans la province.

**M. Fitch :** Oui, et nous savons comment vous avez mis l'accent sur les emplois quand nous voyons les résultats obtenus en ce qui concerne le dossier Atcon Construction. Voilà comment les Libéraux mettent l'accent sur la création d'emplois au gouvernement.

Voici quelques bons exemples de la part de l'opposition de la façon dont vous pouvez continuer à avoir de bonnes politiques et mesures législatives tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Une bonne politique serait de renforcer les normes sur les émissions des véhicules des particuliers et de passer à l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du transport de marchandises. De telles politiques garantiraient une réduction des émissions, tandis que la mise en place d'un plafond ou d'une taxe sur le carbone ne permettrait pas de garantir une réduction des gaz à effet de serre, surtout pas si le prix est trop bas ou s'il n'est pas assez punitif.

Encore une fois, toutes les taxes plaisent aux Libéraux. La taxe sur le carbone est une autre façon de puiser dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre dit que cette taxe est sans incidence sur les recettes. Avant de partir, Monsieur le premier ministre, pourriez-vous nous donner les rapports et les études qui le prouvent pour que nous puissions les examiner pendant que vous faites la queue pour voir la *Joconde*?

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Encore une fois, si on en juge par ses questions, le chef de l'opposition est en train d'inventer un univers hypothétique. En effet, pour le moment, il n'y a pas de taxe sur le carbone. Nous avons clairement dit aux médias que nous allions considérer toutes les options, y compris une taxe sur le carbone. Nous voyons cela dans tout le pays et même autour du monde ; alors, cette mesure sera également considérée au Nouveau-Brunswick.

J'ai assisté à un sommet sur les changements climatiques qui s'est tenu à Québec et j'ai rencontré les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'est du Canada. De plus, accompagné du porte-parole en matière de l'environnement et, bien sûr, du chef du Parti vert, le député de Fredericton-Sud, je vais en apprendre davantage sur



l'environnement lors de mon voyage à Paris. Nous allons voir ce qui se passe dans d'autres pays et nous allons nous assurer que les politiques que nous allons proposer ici, au Nouveau-Brunswick, nous aideront à créer des emplois et à combattre les changements climatiques.

### Lits de foyers de soins

**M<sup>me</sup> Dubé** : Il y a une chose qui était certainement réelle : Nous avons un plan de remplacement et de rénovation des foyers de soins au Nouveau-Brunswick pour la période entre 2011 et 2016 et le Foyer St-Antoine en faisait partie. Vu que la ministre a peut-être eu la chance d'obtenir plus d'information, je me demande si elle peut confirmer définitivement qu'elle sait que le Foyer St-Antoine faisait bel et bien partie du plan pour le Grand Moncton et qu'on devait y ajouter 30 lits supplémentaires.

**L'hon. M. Gallant** : Je suis très fier de voir la députée de l'opposition se lever aujourd'hui pour parler à nouveau des infrastructures. Elle nous dit qu'elle veut investir dans les infrastructures comme les foyers de soins.

Alors, je pose encore une fois ma question à la députée aujourd'hui. Il y a deux jours, dans les médias, elle a dit être contre les investissements que nous faisons en tant que gouvernement dans les infrastructures. Avant-hier, elle a dit être en faveur des investissements dans l'amphithéâtre à Edmundston. Maintenant, elle est en train de dire qu'elle est en faveur d'un investissement dans un foyer de soins. Ma question est importante, et j'espère que la députée y répondra : Elle est contre des investissements dans quels projets spécifiques? Pourrait-elle les énumérer? Il ne suffit pas de donner un exemple ; elle doit nommer tous les projets qu'elle n'appuie pas.

La députée semble croire, comme ses collègues, que, si nous arrêtons d'investir dans nos infrastructures, nous serons capables d'éliminer le déficit. Nous réalisons que nous n'allons pas créer des emplois, stimuler l'économie et avoir une croissance économique si nous n'investissons pas dans nos infrastructures.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Cela fait pitié ; le premier ministre fait de la petite politique sur le dos des personnes âgées. J'ai posé une question simple à la ministre. Les gens de Saint-Antoine savaient qu'il y aurait 30 lits supplémentaires dans leur foyer de soins ; c'était dans le plan qui avait été annoncé par notre gouvernement. L'argent a été déposé et les travaux ont commencé sur le terrain et les plans.



La ministre a dit publiquement que le Foyer St-Antoine ne faisait pas partie du plan intégral 2011–2016. Elle a sûrement maintenant fait ses devoirs, alors je vais lui donner une autre chance de se lever à la Chambre pour confirmer qu'elle a fait une erreur et que, effectivement, le Foyer St-Antoine devait et devrait encore recevoir 30 lits supplémentaires pour servir la population rurale et les personnes âgées.

**L'hon. M. Gallant** : Nous ne pouvons pas nous empêcher de réagir ; la députée d'en face est en train de dire qu'elle est contre nos investissements dans les infrastructures. Elle a dit cela.

(Exclamation.)

**L'hon. M. Gallant** : Je m'excuse, mais je vais terminer ma réponse, si possible, Monsieur le président. La députée est en train de dire qu'elle est contre nos investissements dans nos infrastructures.

[Traduction]

Il s'agit d'une conversation importante, car nous croyons que nous devons investir stratégiquement dans nos infrastructures pour créer des emplois et stimuler l'économie. Nous croyons que nous devons faire des choix difficiles pour assainir nos finances, et cela n'est certainement pas facile. Nous ne dirons pas que c'est facile. Il n'est pas facile pour nous de prendre les décisions, il n'est pas facile pour les gens du Nouveau-Brunswick de parler des choix, et il ne sera certainement pas facile pour les gens du Nouveau-Brunswick d'accepter ces choix une fois qu'ils seront faits. La conversation n'est pas facile.

Cependant, la députée d'en face prend la parole pour nous critiquer parce que nous investissons dans les infrastructures, mais elle reprend la parole à maintes reprises pour dire qu'elle approuve certains projets. Elle doit clarifier sa position et celle de l'opposition. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent d'être informés à cet égard : Sont-ils pour les investissements stratégiques dans les infrastructures ou non?

[Original]

**M<sup>me</sup> Dubé** : Les personnes âgées de Saint-Antoine méritent les 30 lits additionnels dans leur foyer de soins.

Encore une fois, je répète que ma question est très, très claire, et elle est pour la ministre. J'ai le plan entre mes mains ; il était même affiché sur le site Web du ministère du Développement social. Dans ce plan, il est très clairement indiqué que les travaux devaient commencer en 2013. La ministre a même dit aux journalistes que l'annonce avait seulement été faite quelques mois avant les élections.

La ministre a sûrement maintenant fait ses devoirs. Je pose ma question au premier ministre ou à la ministre : Pouvez-vous confirmer que ces travaux faisaient bel et bien partie de notre plan?



Pouvez-vous revenir sur votre position et ajouter les 30 lits supplémentaires dans la région de Saint-Antoine? Il y a un besoin ; cela faisait partie du plan, et des investissements ont déjà été faits. Je vous demande encore d'ajouter ces 30 lits supplémentaires à Saint-Antoine pour les personnes âgées, ce qui permettra de répondre aux besoins dans les milieux ruraux. Je vous donne une autre chance...

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Les soins aux personnes âgées constituent notre priorité, et nous mettons aussi beaucoup l'accent sur la prise de décisions fondées sur des données probantes. Nous avons un plan, soit le plan de 2011–2016, et ce dernier a été modifié au cours des semaines qui ont précédé les élections.

(Exclamation.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Nous avons apporté des changements pour revenir au plan initial, en raison des données démographiques et des faits concernant les installations. Nous sommes déterminés à procéder ainsi dans l'avenir.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition officielle.

**L'hon. M<sup>me</sup> Rogers** : Nous avons examiné des listes d'attente et comparé les besoins à Saint-Antoine à ceux de la région du Grand Moncton. Nous nous sommes fiés aux données liées aux exigences sur le plan démographique. Merci.

## **Atcon**

**M. K. MacDonald** : Je vais lire pour le premier ministre un extrait du Sommaire de demande du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick en ce qui concerne Atcon et qui date d'août 2009. Le document comprend quelques éléments intéressants. Les passages suivants y figurent :

- *La compagnie est imprévisible.*
- *Aucune résolution n'est en vue.* [Traduction.]



Voici un passage intéressant :

- *La compagnie a un taux de combustion du capital de près de 1 million de dollars par semaine.*
- 

- *Les fonds additionnels ne régleront pas le problème.*

- *Les fonds ne pourraient que retarder l'effondrement total.*
- 

*il ne peut être recommandé d'accorder l'aide demandée.* [Traduction.]

Compte tenu de la recommandation défavorable du ministère, pourquoi le gouvernement libéral a-t-il décidé d'aller de l'avant? Qui a pris, dans les faits, la décision de céder 100 % de la sûreté quand la banque n'en demandait que 20 %?

**L'hon. M. Arseneault** : Il est assez malheureux que, à maintes reprises, nous voyions l'opposition user d'une rhétorique politique quant à une question réglée depuis de nombreuses années ; cela remonte à 2008 environ.

En tant que nouveau gouvernement, nous avons collaboré avec la vérificatrice générale. Lorsqu'elle voulait faire un certain travail, nous avons fait en sorte d'y collaborer. Le directeur général d'Opportunités Nouveau-Brunswick a accepté de donner suite à toutes les recommandations formulées. Nous y avons donné suite. Toutefois, savez-vous quoi?

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de Sussex-Fundy-St. Martins.

**L'hon. M. Arseneault** : Les gens du Nouveau-Brunswick veulent de l'initiative, non seulement de la part du gouvernement au pouvoir, mais aussi des 49 parlementaires élus en septembre 2014, afin de s'attaquer aux grandes préoccupations actuelles. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous nous sommes retrouvés avec un déficit de 600 millions de dollars, car l'ancien gouvernement n'avait pas pu atteindre ses objectifs. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous fassions une fois pour toutes les choix difficiles qui s'imposent.

Vous demandez-vous pourquoi vous siégez de ce côté-là? C'est parce que les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous nous attaquions aux grandes préoccupations. Voilà ce que nous faisons, et vous vous perdez dans des détails encore une fois.

**M. K. MacDonald** : Ce que les gens cherchent, ce sont les 50 millions de dollars manquants. En ce qui concerne Atcon 4 ou Atcon 5... Le 10 août 2009, le Conseil de développement industriel



du Nouveau-Brunswick s'est réuni. Des cadres de la fonction publique du Nouveau-Brunswick étaient présents, à savoir Byron James, Phil LePage, Tom Reid, Bill Levesque, Jim McKay, Michel Albert et John Rosengren. Le conseil a approuvé la recommandation du ministère concernant le rejet de la demande. Votre ministère a dit non. Votre sous-ministre a dit non. Pourquoi le gouvernement libéral a-t-il décidé d'aller de l'avant? Qui a pris, dans les faits, la décision de céder 100 % de la sûreté quand la banque n'en demandait que 20 %?

**L'hon. M. Arseneault** : Les parlementaires d'en face ont été au pouvoir pendant quatre années. Ils auraient pu régler la question. Pas plus tard que la semaine dernière, il a été révélé qu'ils avaient acheté des ordinateurs de Atcon en 2013. S'ils avaient trouvé quelque chose sur ces ordinateurs, ils les auraient alors apportés à la GRC. Cependant, ils ne l'ont pas fait. Ils les utilisent maintenant pour une manoeuvre politique. Ils les auraient apportés au moment des élections.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Arseneault** : Les parlementaires d'en face n'ont pas apporté les ordinateurs, car, malheureusement, ces ordinateurs ne contiennent rien.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

**L'hon. M. Arseneault** : Les parlementaires d'en face craignent trop de s'attaquer aux grandes préoccupations actuelles ; ils reviennent donc toujours sur des questions comme celle de Atcon. C'est assez malheureux.

Encore une fois, les gens du Nouveau-Brunswick cherchent de l'initiative. Nous avons le rapport *Des choix*. Lorsque nous avons entendu la réponse au discours du trône qu'a donnée le chef de l'opposition, nous avons constaté qu'il ne pouvait parler d'aucun des choix difficiles qui se posaient aux gens du Nouveau-Brunswick ni des mesures qu'il faudrait prendre. Encore une fois, il s'agit de rhétorique politique. Les parlementaires d'en face craignent trop de s'attaquer aux grandes préoccupations au sujet desquelles les gens du Nouveau-Brunswick veulent que leur gouvernement fasse des choix.

**M. K. MacDonald** : Le ministre d'en face continue de donner des réponses ridicules à des questions sérieuses.

Il est indiqué dans l'évaluation du risque préparée par le ministère que chaque étape franchie par le gouvernement provincial affaiblit davantage sa sûreté, de mal en pis. La recommandation du ministère stipule qu'il faut compenser en renforçant la sûreté... (les conjoints, les enfants, entre autres).



Les parlementaires du gouvernement libéral se pensaient plus avisés que quiconque, comme toujours ; je demande donc encore une fois : Qui a pris la décision d'aller de l'avant? Pourquoi la sûreté a-t-elle été cédée à 100 %, quand la banque n'en demandait que 20 %?

**L'hon. M. Arseneault** : Le député d'en face parle de réponses ridicules. Il n'est pas question de réponses ridicules. Nous nous attaquons aux préoccupations actuelles. Voilà ce que les gens du Nouveau-Brunswick veulent que nous fassions.

Je pourrais agir comme les parlementaires d'en face. Je pourrais parler du passé. Voulez-vous parler du passé? Eh bien, les gens du Nouveau-Brunswick sont assez contrariés du fait que vous avez transformé Coleson Cove sans contrat, ce qui représente 750 millions de dollars. Les gens du Nouveau-Brunswick sont contrariés du fait que les mesures de protection appropriées n'étaient pas en place pour la remise à neuf de Point Lepreau, et nous avons des dépassements de coûts de 1 milliard de dollars additionnels. À cause des actions de l'ancien gouvernement, qui a déposé le projet de loi 18 relatif à Enbridge Gaz, les contribuables du Nouveau-Brunswick sont maintenant aux prises avec deux procès qui représentent en tout la somme de 830 millions de dollars. De plus, le gouvernement précédent a décidé d'acheter un vieux pont rouillé à Saint John pour 150 millions de dollars, uniquement pour aider l'ancien député fédéral de Saint John, Rodney Weston. Tandis que vous cherchez la somme de 70 millions de dollars, nous cherchons la somme de près de 3 milliards de dollars que l'ancien gouvernement a perdue.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

### Ressources humaines

**M. Coon** : Cette semaine, il a été rendu public que la médecin-hygiéniste en chef de la province, la médecin en chef du Nouveau-Brunswick, la médecin de le tout monde, la D<sup>re</sup> Cleary, avait été suspendue sans explication. La D<sup>re</sup> Cleary vient de ma circonscription et elle ne sait pas ce qu'elle aurait pu faire de mal ni la raison de son congé forcé. Le ministre de la Santé clarifiera-t-il la situation aujourd'hui et expliquera-t-il aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi la D<sup>re</sup> Cleary a été priée de prendre ce congé?

**L'hon. M. Boudreau** : Je sais que le député ne siège pas à la Chambre depuis très longtemps, mais il devrait savoir que nous ne pouvons pas parler de questions relatives au personnel à l'Assemblée législative. Nous avons dit très clairement qu'il s'agissait d'une question relative au personnel. La question relève des RH, et nous ne pouvons pas en parler. Hier, la fonction publique — qui a posé un geste sans précédent, en fait — s'est prononcée sur la question et a déclaré cela très clairement. Le sous-ministre de la Santé a expliqué la situation. La situation n'a aucun rapport avec le bureau en soi, et il s'agit d'une question relative au personnel dont nous ne pouvons pas discuter à l'Assemblée législative.



[Original]

**M. Coon** : La D<sup>re</sup> Cleary est une femme d'une très grande intégrité, et les gens du Nouveau-Brunswick sont fiers qu'elle soit chargée de leur santé publique. Nous savons que certaines études réalisées par la D<sup>re</sup> Cleary et son équipe n'ont pas été favorables à l'ancien gouvernement.

[Traduction]

Je pose la question suivante au ministre de la Santé : La situation a-t-elle quelque chose à voir avec le fait que la commission sur la fracturation publiera bientôt son rapport et ne veut pas que la D<sup>re</sup> Cleary soit présente pour la publication, compte tenu du rapport qu'elle a préparé dans le passé et des recommandations qu'elle a formulées sur le gaz de schiste?

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Pour être certain que tout le monde a bien compris le message, je vais simplement lire la déclaration qui a été publiée hier par la fonction publique :

*Malgré le caractère confidentiel du processus de ressources humaines concernant la D<sup>re</sup> Cleary et d'autres personnes, lequel a été enclenché et supervisé par des fonctionnaires professionnels, dans le cadre des responsabilités qui leur incombent en vertu de la Loi sur la fonction publique, la D<sup>re</sup> Cleary a choisi d'informer les médias qu'elle avait été mise en congé.*

*Nous avons l'obligation de protéger la vie privée et les renseignements personnels de toutes les parties concernées. Ce ne sont pas des raisons de nature politique qui ont motivé le processus de ressources humaines. Les travaux médicaux et scientifiques du Bureau du médecin-hygiéniste en chef n'ont pas été remis en question non plus. D'ailleurs, ces travaux se poursuivent sous la direction du médecin-hygiéniste en chef par intérim.*

Il s'agit de la D<sup>re</sup> Jennifer Russell. Merci.

[Traduction]

**M. Coon** : La D<sup>re</sup> Cleary a la confiance des gens de la province et est très respectée par ses collègues du milieu médical. Elle a récemment reçu un prix prestigieux à Fredericton, et certains de ses collègues étaient présents pour parler des raisons pour lesquelles elle méritait tant de recevoir ce prix. Elle est la médecin de tout le monde. Les gens de la province méritent de savoir quand la D<sup>re</sup> Cleary sera autorisée à reprendre son emploi pour continuer d'agir en faveur de leur santé.

Voici ma dernière question pour le ministre : Combien de temps encore s'attend-il à ce que la D<sup>re</sup> Cleary soit absente de son bureau?



**L'hon. M. Boudreau** : Encore une fois, par souci de clarté, je vais lire la déclaration émise hier par la fonction publique :

*Malgré le caractère confidentiel du processus de ressources humaines concernant la D<sup>re</sup> Cleary et d'autres personnes, lequel a été enclenché et supervisé par des fonctionnaires professionnels, dans le cadre des responsabilités qui leur incombent en vertu de la Loi sur la fonction publique, la D<sup>re</sup> Cleary a choisi d'informer les médias qu'elle avait été mise en congé.*

*Nous avons l'obligation de protéger la vie privée et les renseignements personnels de toutes les parties concernées. Ce ne sont pas des raisons de nature politique qui ont motivé le processus de ressources humaines. Les travaux médicaux et scientifiques du Bureau du médecin-hygiéniste en chef n'ont pas été remis en question non plus. D'ailleurs, ces travaux se poursuivent sous la direction du médecin-hygiéniste en chef par intérim.*

Il s'agit de la D<sup>re</sup> Jennifer Russell.

Encore une fois, il s'agit d'une question de personnel, et il n'est pas approprié d'en parler à l'Assemblée législative. La fonction publique gère la situation, et elle sera réglée comme il se doit.

**VON**

**M. B. Macdonald** : J'ai des questions aujourd'hui au sujet des soins de santé aux anciens combattants et j'aimerais les poser au ministre responsable des Affaires militaires.

Comme nous le savons, VON était un fournisseur de services clé pour les anciens combattants du Nouveau-Brunswick. La semaine dernière, nous avons appris que les bureaux fermaient malheureusement leurs portes, ce qui laisse un grand vide au chapitre des soins de santé primaires ici, dans la province. Si l'on compte les évaluations, les soins infirmiers extramuraux et les soins essentiels des pieds, c'est quelque 3 000 visites auprès d'anciens combattants qui risquent de ne pas avoir lieu cette année. Pour les anciens combattants qui comptent sur ces visites, il s'agit de services essentiels qui doivent être rétablis immédiatement. Cela fait plus d'une semaine, et le temps presse. Je me demande si le ministre nous dira ce qu'il fait actuellement pour que nos anciens combattants obtiennent les soins de santé à domicile dont ils ont besoin.

**L'hon. M. Boudreau** : Nous avons discuté de la question à quelques reprises, et il s'agit d'une question très grave. Personne n'avait anticipé la situation et personne ne l'avait souhaitée. Toutefois, VON a malheureusement mis un terme à ses activités au Nouveau-Brunswick ainsi que dans cinq autres provinces du pays. Nous travaillons diligemment à l'élaboration d'un plan pour donner suite à la situation, un plan qui, je l'espère, sera rendu public d'ici à la fin de la journée. Nous y travaillons. VON offrait divers programmes. J'ajouterais que les programmes ne relevaient pas tous du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Certains des programmes



relevaient d'autres entités. Nous élaborons cependant un plan et nous le rendrons public d'ici à la fin de la journée. Je verrai à ce que l'opposition en reçoive une copie dès que possible. Merci.

